

La

# Semaine Religieuse

DE  
**Québec**

VOL. XVII

Québec, 22 juillet 1905

No 49

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V. A. HUARD

## SOMMAIRE

— o —

Calendrier, 769. — Les Quarante-Heures de la semaine, 769. — Lettre encyclopedique de N. S. P. Pie X, 770. — Profession religieuse, 775. — Situation religieuse en France, 775. — Déclarations des médecins catholiques de Rome, 777. — Une réminiscence de la fumisterie « Léo Taxil et Diana Vaughan », 777. — La peine du feu, 780. — Bibliographie, 783.

## Calendrier

— o —

23	DIM.	r. b	<b>VI</b> après Pent. S. Apollinaire, év. et mart. <b>SOL. du SACRE-CŒUR DE JESUS</b> , <i>Kyr.</i> 2 ton. II Vêp., mém. du suiv. <i>O Doctor</i> et du dim. seul.
24	Lundi	b	Vigile. S. Basile, évêque et docteur. (14 juin).
25	Mardi	r.	<b>S. JACQUES</b> , apôtre. 2 <i>cl.</i>
26	Mercredi	b	<b>STE ANNE, Mère de la B. V. M.</b> , (Patronne de la Province), 1 <i>cl.</i> avec oct.
27	Jendredi	†b	De l'octave de Ste Anne.
28	Vendredi	†r	SS. Nazaire, Celse, Victor, martyrs.
29	Samedi	†b	Ste Marthe, vierge.

## Les Quarante-Heures de la semaine

— o —

24 juillet, Notre-Dame de Lévis. — 26, Sainte-Pétronille. — 27, Cap Saint-Ignace. — 28, Saint-Nicolas.

## LETTRE ENCYCLIQUE

DE

N. T. S. P. PIE X

AUX ÉVÊQUES D'ITALIE

*Sur l'action catholique**(Suite)*

Par-dessus tout, il faut avoir profondément gravée dans le cœur cette idée, que l'instrument est inutile, s'il n'est pas approprié à l'œuvre qu'on veut exécuter. L'action catholique (comme il résulte avec évidence de ce qui est dit plus haut), du moment où elle se propose de restaurer toutes choses dans le Christ, constitue un véritable apostolat à l'honneur de la gloire du Christ lui-même. Pour le bien accomplir, il faut la grâce divine, et elle n'est pas donnée à l'apôtre qui n'est pas uni au Christ. Seulement lorsque nous aurons formé Jésus-Christ en nous, nous pourrions plus facilement le rendre aux familles, à la société. Aussi, tous ceux qui sont appelés à diriger ou se consacrent à promouvoir le mouvement catholique, doivent être des catholiques à toute épreuve, convaincus de leur foi, solidement instruits des choses de la religion, sincèrement obéissants envers l'Eglise et en particulier envers cette suprême Chaire apostolique et le Vicaire de Jésus-Christ sur la terre; de piété vraie, de vertus mâles, de mœurs pures, et d'une vie tellement sans tache, qu'ils servent à tous d'exemple efficace. Si l'esprit n'est pas ainsi réglé, non seulement il sera difficile de promouvoir le bien chez autrui, mais il sera presque impossible de procéder avec rectitude d'intention, et les forces manqueront pour supporter avec persévérance les ennuis qu'apporte avec lui tout apostolat, les calomnies des adversaires, la froideur et le peu de concours des hommes de bien eux-mêmes, parfois enfin les jalousies des amis et des compagnons mêmes d'action, excusables, sans doute, vu la faiblesse de l'humaine nature, mais aussi grandement préjudiciables et causes de discordes, de conflits, de petites querelles intestines. Seule, une vertu patiente et ferme dans le bien, et en même temps suave et délicate, est capable d'écarter ou de diminuer cette difficulté, de façon que l'œuvre à laquelle sont appliquées les

forces catholiques ne se trouve pas compromise. Telle est la volonté de Dieu, disait saint Pierre aux premiers fidèles, qu'en faisant le bien, vous fermiez la bouche aux méchants : *Sic est voluntas Dei, ut bene facientes obmutescere faciat imprudentium hominum ignorantiam* (1).

\* \* \*

Il importe en outre de bien définir les œuvres pour lesquelles se doivent dépenser avec toute énergie et constance les forces catholiques. Ces œuvres doivent être d'une si évidente importance, doivent répondre tellement aux besoins de la société actuelle, s'adapter tellement aux intérêts moraux et matériels, surtout ceux du peuple et des classes déshéritées, que, tandis qu'elles produisent chez les promoteurs de l'action catholique tout le meilleur empressement pour les grands et certains résultats qu'ils s'en promettent eux-mêmes, elles soient aussi facilement comprises et accueillies volontiers par tous. Précisément parce que les graves problèmes de la vie sociale actuelle exigent une solution prompte et sûre, on voit excité chez tous le plus vif intérêt de connaître les divers modes sous lesquels ces solutions se présentent dans la pratique. Les discussions dans un sens ou dans l'autre se multiplient toujours davantage et se propagent facilement au moyen de la presse. Il est donc souverainement nécessaire que l'action catholique saisisse le moment opportun, marche en avant courageusement, propose elle aussi sa solution, et la fasse valoir par une propagande ferme, active, intelligente, disciplinée, capable de s'opposer directement à la propagande adverse. La bonté et la justice des principes chrétiens, la morale droite que professent les catholiques, l'entier désintéressement des choses personnelles, en ne désirant ouvertement et sincèrement autre chose que le vrai, le bien sérieux et suprême d'autrui ; enfin, leur évidente capacité de pourvoir encore mieux que les autres aux véritables intérêts économiques du peuple, ne peuvent point ne pas ouvrir l'esprit et le cœur de tous ceux qui les écoutent et ne pas en grossir les rangs, de façon à faire d'eux un corps solide et compact, capable de résister vigoureusement au courant contraire et de tenir en respect les adversaires.

\* \* \*

---

(1) I Petr., II, 15.

Notre prédécesseur, d'heureuse mémoire, Léon XIII, perçut pleinement ce besoin suprême en indiquant, surtout dans sa mémorable encyclique *Rerum novarum* et d'autres documents postérieurs, l'objet autour duquel devait principalement se dérouler l'action catholique, à savoir la solution pratique, selon les principes chrétiens, de la question sociale. Pour Nous, suivant d'aussi sages règles, par Notre *Motu proprio* du 18 décembre 1903, Nous avons donné à l'action populaire chrétienne, qui comprend en elle tout le mouvement catholique social, une constitution fondamentale, qui pût être comme la règle pratique du travail commun, et le lien de la concorde et de la charité. Sur ce terrain, donc, et dans ce but très saint et très nécessaire doivent avant tout se grouper et s'affermir les œuvres catholiques, variées et multiples de formes, mais toutes également destinées à opérer avec efficacité le même bien social.

Mais, pour que cette action catholique se maintienne et prospère avec la nécessaire cohésion des œuvres diverses qui la composent, il est important par-dessus tout que les catholiques agissent avec une concorde exemplaire entre eux ; et elle ne s'obtiendra d'ailleurs jamais, s'il n'y a en tout unité de vues. Sur telle nécessité, il ne peut y avoir aucune sorte de doute ; tellement sont clairs et évidents les enseignements donnés par cette chaire apostolique, tellement est vive la lumière qu'ont jetée là dessus par leurs écrits les plus remarquables parmi les catholiques de tous pays, si louable l'exemple des catholiques des autres nations, plusieurs fois proposé par Nous-même ; eux qui, par cette concorde et unité de vues, ont obtenu en peu de temps des fruits féconds et très consolants.

Pour assurer ce résultat, parmi les œuvres également dignes d'éloge, on a pu constater en d'autres pays la particulière efficacité d'une institution de caractère général, qui sous le nom d'*Union populaire* est destinée à rassembler les catholiques de toutes les classes sociales, mais spécialement les grandes masses du peuple, autour d'un seul centre commun de doctrine, de propagande et d'organisation sociale. Elle répond à un besoin également senti presque en tout pays ; sa constitution très simple résulte de la nature même des choses, telles qu'elles se rencontrent à peu près partout : aussi on peut dire que cette institution n'est pas plutôt propre à une nation qu'à une autre, mais qu'elle convient à tous les pays où se manifestent les mêmes besoins et surgissent les mêmes dangers. Son caractère

populaire la rend facilement chère et acceptable à tout le monde ; elle ne trouble ni n'empêche aucune autre institution ; mais plutôt elle leur donne à toutes une force plus grande et les rend plus compactes, car avec son organisation strictement personnelle elle stimule les individus à entrer dans les institutions particulières, les forme au travail pratique et vraiment efficace, et unit toutes les âmes dans les mêmes sentiments et les mêmes volontés.

Ce centre social étant ainsi établi, toutes les autres institutions qui ont un caractère économique et qui sont destinées à résoudre, pratiquement et sous ses différents aspects, le problème social, se trouvent comme d'elles-mêmes groupées ensemble dans le but général qui les relie et, en même temps, prennent des formes différentes et emploient des moyens particuliers selon la variété de leurs besoins et les exigences du but particulier qui est propre à chacune. Et ici, il Nous est très agréable d'exprimer Notre satisfaction pour le grand bien qui a déjà été fait dans ce sens en Italie. Nous exprimons en même temps Notre ferme espoir qu'avec l'aide de Dieu, on fera encore beaucoup plus dans l'avenir, qu'on affermira le bien obtenu et qu'on le dilatera avec un zèle toujours croissant. Grâce à l'activité intelligente des hommes éminents qui la dirigent, qui ont été préposés et à ces œuvres spéciales et qui les dirigent encore actuellement, *l'Œuvre des congrès et comités catholiques* a acquis de grands mérites. C'est pourquoi, de même qu'en vertu de Notre propre volonté, ce centre ou cette union d'œuvres de caractère économique a été maintenue lors de la dissolution de la susdite œuvre des congrès, ainsi il aura à continuer dans la suite sous la diligente direction de ceux qui y sont préposés.

En outre, pour que l'action sociale soit efficace à tous égards, il ne suffit point qu'elle soit proportionnée aux besoins sociaux d'aujourd'hui ; il convient encore qu'elle soit mise en valeur par tous les moyens pratiques que fournissent le progrès des études sociales et économiques, les expériences faites ailleurs, les conditions de la société civile et la vie publique elle-même des différents Etats. Sinon, on s'expose à aller longtemps à la recherche à tâtons des choses nouvelles et hasardées, tandis qu'on en a sous la main de bonnes et de certaines qui ont excellemment fait leurs preuves ; ou bien on s'expose à mettre en avant des institutions et des méthodes propres peut-être à d'autres temps, mais qui aujourd'hui ne sont plus comprises

par le peuple ; ou bien enfin on court risque de s'arrêter à mi-chemin parce qu'on ne se sert pas, même dans la mesure qui est légitime, de ces droits de citoyens que les constitutions civiles d'aujourd'hui offrent à tout le monde, et par conséquent, aux catholiques aussi. Et, pour nous arrêter à ce dernier point, il est certain que la constitution actuelle des Etats offre à tous indistinctement la faculté de peser sur la chose publique, et les catholiques, dans les limites fixées par la loi de Dieu et les prescriptions de l'Eglise, peuvent s'en servir en sécurité de conscience pour prouver que tout autant et même mieux que les autres, ils sont capables de coopérer au bien-être matériel et civil du peuple et de conquérir par là une autorité et un respect qui leur rendent également possible la défense et le développement des biens plus élevés qui sont ceux de l'âme.

Ces droits civils sont différents et de différent genre ; ils vont jusqu'à celui de participer directement à la vie politique du pays par la représentation du peuple dans les enceintes législatives. De très graves raisons, Vénérables Frères, Nous dissuadent de Nous écarter de la règle autrefois tracée par Notre prédécesseur de sainte mémoire Pie IX et suivie ensuite par Notre prédécesseur de sainte mémoire durant son long pontificat ; selon cette règle, il reste généralement défendu aux catholiques italiens de participer au pouvoir législatif. D'autre part, d'autres raisons également très graves, tirées du bien suprême de la société qu'il faut sauver à tout prix, peuvent réclamer, dans des cas particuliers, une dispense de la loi, spécialement lorsque, vous, Vénérables Frères, vous en reconnaissez la stricte nécessité pour le bien des âmes et pour les intérêts suprêmes de vos Eglises et que vous en feriez la demande.

Or, la possibilité de cette bienveillante concession de Notre part entraîne pour tous les catholiques le devoir de se préparer prudemment et sérieusement à la vie politique pour le cas où ils y seraient appelés. C'est pourquoi, conformément à la prudente recommandation faite par la présidence générale des œuvres économiques en Italie, dans sa circulaire du 3 décembre 1904, il importe souverainement que l'activité déjà déployée louablement par les catholiques pour se préparer par une bonne organisation électorale à la vie administrative des communes et des conseils provinciaux, s'étende également à se préparer convenablement et à s'organiser en vue de la vie politique. En même temps, il faudra inculquer et suivre en

pratique les principes élevés qui gouvernent la conscience de tout vrai catholique. Tout vrai catholique doit se rappeler avant tout d'être en toutes circonstances et de se montrer vraiment catholique ; il doit assumer et exercer les emplois publics avec le ferme et constant propos de provoquer, autant qu'il peut, le bien social et économique de la patrie et du peuple, en particulier selon les maximes d'une civilisation nettement chrétienne, et de défendre en même temps les intérêts suprêmes de l'Eglise qui sont ceux de la religion et de la justice.

(A suivre.)

### Profession religieuse

Le 6 juillet, en l'église du Bon Pasteur de cette ville, dix novices ont prononcé leurs premiers vœux de religion. Ce sont les Sœurs : M.-Kilda Régnald, de Chicoutimi, en religion Sr Sainte-Marguerite ; M.-Louise Maurault, de Saint-Octave de Métis, en religion Sr Marie-Antoinette ; Alma-E. Bolduc, de Lawrence, Mass., en religion Sr Sainte-Thérèse de Jésus ; Elizabeth Malroncy, de Québec, en religion Sr Saint-Thomas Becket ; Amazélie Labbé, de Saint-Georges de Beauce, en religion Sr M.-Saint-Jean l'Evangeliste ; M.-Eloïse Boutin, de Saint-Henri de Lauzon, en religion, Sr M. de Saint-Amable ; Bridget H. Hearn, de Saint-Patrice de Beaurivage, en religion M. de Saint-Patrice de Jésus ; Maria-C. Paradis, de Chicoutimi, en religion Sr de Saint-François de Sales, novices de chœur ; M.-J. Berthe Boivin, de Sainte-Foy, en religion M. de Sainte-Géorgie ; Arthémise Ouellet, de Matane, en religion M. de Saint-Ulric, novices converses.

La cérémonie a été présidée par Mgr M. Bolduc, curé de Cacouna, assisté de MM. les abbés L. Saint-Geo. Lindsay, de l'Archevêché, et J.-B. Paradis, de l'Ecole normale.

Le sermon de circonstance a été donné par M. l'abbé J.-B. Paradis.

### Situation religieuse, en France

Il y a longtemps que nous n'avons pu nous occuper ici des événements religieux de France.

Ainsi qu'il était aisé de le prévoir en ces dernières années,

les sectaires ont réussi à mettre en question l'existence du Concordat qui existait entre l'Eglise et la France depuis un siècle.

Nos lecteurs ont pu suivre sur les journaux quotidiens les progrès de la discussion de cette séparation entre les deux pouvoirs, civil et ecclésiastique, qui s'est poursuivie depuis trois mois dans la Chambre des députés, à Paris. Enfin, ces jours derniers, le télégraphe annonçait l'adoption de la loi de la Séparation.

Cette législation, qui va régler les conditions d'existence de l'Eglise de France, a reçu quelques adoucissements au cours de la discussion. Elle n'en reste pas moins désastreuse pour les intérêts religieux de l'avenir.

L'automne prochain, le Sénat l'examinera à son tour, et lui fera sans doute subir des modifications qui, cela est bien à craindre, ne feront que l'empirer.

La perspective est donc bien sombre pour l'Eglise de la France.

Il est vrai que des événements peuvent survenir qui seraient propres à changer bien des choses, d'ici une année.

On a craint, en effet, ces dernières semaines, une déclaration de guerre entre la France et l'Allemagne. Et tout danger de ce genre n'est pas disparu, il s'en faut bien. Les conditions présentes de l'armée et de la marine de France sont telles, malheureusement, qu'elles expliquent bien l'espèce d'affolement qui, durant quelques jours a régné chez le peuple français. On n'allait plus avoir affaire, alors, au souverain désarmé de l'Eglise, ni aux religieux sans défense ! C'est à ce sujet qu'un grand journal d'Allemagne a pu décocher dernièrement, au gouvernement antireligieux de la France, la réflexion sarcastique que voici :

« Les Sœurs d'école ne portent pas de casques ; les Frères ne sont pas munis de canons Krupp. Pourquoi donc les descendants des héros de Marengo et d'Austerlitz ne leur feraient-ils pas sentir leurs bras bardés de fer ? Ils se gardent bien d'en agir de même avec les Prussiens ; car ceux-ci seraient capables de le leur prendre en mal. »

Le sarcasme teuton est rude et grossier. Mais il faut reconnaître qu'il est trop justifié.

---

**Déclarations des médecins catholiques de Rome**

---

— o —

L'*Osservatore romano* reproduit les déclarations lues au nom de la Société romaine des médecins catholiques par le Dr Taussig, président, lors de l'inauguration du nouveau local viâ Torre-Argentina.

La Société médicale catholique se propose de démontrer par les actes plus que par les paroles :

1° Que les sciences positives bien comprises ne renferment aucune opposition avec la foi et le dogme catholique ;

2° Que l'exercice de l'art médical dans toutes ses branches est parfaitement compatible avec la vertu chrétienne ;

3° Que l'action des médecins peut se montrer fort efficace pour conserver et resserrer les liens de la famille chrétienne ;

4° Que les bons exemples donnés en forme collective par les médecins dans l'exercice des pratiques religieuses contribuent largement à l'accroissement de la piété et des bonnes mœurs parmi les populations catholiques ;

5° Qu'il ne peut jamais être périlleux, mais qu'il peut être, au contraire, très utile et profitable de conseiller aux malades la réception des sacrements ;

6° Que les médecins catholiques, loin de refuser d'accepter les vrais progrès des sciences positives, sont très disposés à apporter leur contribution au développement extérieur des recherches expérimentales ;

7° Enfin, la Société des médecins catholiques se propose de garantir la dignité et les intérêts professionnels de ses membres. »

— o —

**Une réminiscence de la fumisterie****« Léo Taxil et Diana Vaughan »**

— o —

Nous traduisons, de la *Catholic Fortnightly Review* (numéro du 1<sup>er</sup> juillet 1905, page 369), l'article suivant, qui intéressera certainement nos lecteurs :

Notre attention a été attirée sur un écrit traitant du « Charlestown ecclésiastique », dans l'*Ecclesiastical Review* (xxx,5), où le Rév. Dr Edward McSweeney parle en ces termes :

« Avant de terminer le récit de ma visite, j'intéresserai mes lecteurs en leur apprenant, ou en leur rappelant, s'ils ont oublié le fait, que cette singulière vieille cité de Charleston, S.C., est le prétendu siège du culte luciférien. Elle a été proclamée telle, il y a quelques années, par Léo Taxil, le directeur de « Diana Vaughan. » On vous y montre le temple de Satan sur la grande rue. Imaginez la stupeur, mêlée d'amusement et d'indignation, du clergé catholique de cette ville, à qui un éditeur du grand journal parisien *l'Univers* demanda, un jour, si tout cela était vrai. Il s'ensuivit une communication, soi-disant de l'évêque de Charleston, qui tournait en ridicule cette fable absurde et défendait les citoyens de sa ville natale et bien-aimée contre une calomnie aussi stupide et malicieuse. Que faut-il penser de ces abbés français et de leurs congénères anglais qui, avalant cette fable, écrivirent au long dans les journaux de France et même dans les graves colonnes du *Tablet* de Londres, pour soutenir leur croyance aux « révélations » de Taxil ? Le dénouement fut comique et honteux. Taxil loua une salle à Paris et annonça que, tel jour déterminé, il produirait en chair et en os la prêtresse de Lucifer aux regards curieux des enthousiastes abbés. Il apparut lui-même aux regards ardents d'un auditoire foulé ; répéta l'histoire entière de « Diana » et sa réception dans différentes parties du monde chrétien ; et finalement déclara, dans le style parisien le plus pur, que toute cette histoire était une plaisanterie ; et quant à « Diana Vaughan », dit-il, « c'est moi-même, messieurs » (Bruits, rumeurs.) Imaginez l'effet. Je ne me rappelle pas comment il sortit de la salle ; mais la France n'est pas l'Arizona ni même la Caroline du Sud ; et quoiqu'il y eut force expressions en vociférations d'horreur, d'abomination, de colère, etc., etc., et une violente agitation de parapluies et de chapeaux, il paraît que le misérable put s'échapper vivant. Ce qui n'empêche pas que plusieurs, en ces pays, adhèrent encore à la fable et prennent subitement un air de mystère et de terreur au seul nom de Charleston, un mot qui leur paraît destiné à devenir synonyme de *Sheol*, dans les langues modernes les plus élégantes. »

Voilà, en effet, une intéressante réminiscence de ce qui fut probablement la fraude la plus gigantesque du XIX<sup>e</sup> siècle. Dans l'exposition de cette fraude, — la plupart de nos anciens

lecteurs s'en souviennent, et aujourd'hui encore nous le disons avec un légitime orgueil, — notre *Revue* prit une part considérable et honorable. Nous conservons dans nos tiroirs une lettre de la fabuleuse Diana Vaughan, dans laquelle cette héroïne, — ou plutôt Taxil, — cherchait à nous attirer dans le troupeau déjà fort nombreux de ses dupes aveuglés. Si nous ne faisons pas trop grande erreur, l'*Ecclesiastical Review* elle-même, qui aujourd'hui permet au Dr McSweeney de rire sans pitié dans ses colonnes des trop naïfs « abbés » de France, a cru, pendant quelque temps, à Taxil et à ses prétendues révélations. Le *Church Progress* de cette ville, nous nous en souvenons parfaitement, a publié sous forme de livre une traduction anglaise des premières révélations et revendiqué chaudement l'honnêteté et la véracité de Taxil jusqu'à peu de semaines avant son émouvante exposition personnelle. Parmi les journaux catholiques de langue anglaise en Amérique, pas un seul, que nous sachions, alors que la lutte était à son paroxysme d'intensité et que des évêques et des cardinaux étaient mis en avant comme témoins favorables à Taxil et à sa Diana Vaughan, ne nous prêta main-forte, dans notre lutte isolée sur ce continent contre les vilains conspirateurs. Il s'en faut que les dupes n'aient été que des « abbés français » !

Qu'est devenu l'audacieux Taxil ? Il y a un an ou deux, on a dit qu'il était entré dans l'ordre des Jésuites, — rumeur absurde qui fut aussitôt démentie par les Pères de la Compagnie de Jésus, dont quelques-uns, notamment le Père Gruber, en opposition à la grande *Civiltà Cattolica*, avaient lutté vaillamment et intrépidement pour démasquer la monstrueuse conspiration. Récemment, on a dit que l'archi-coquin s'était réfugié comme pénitent chez les Trappistes de Gethsémani, Kentucky ; nous n'avons fait aucun effort pour vérifier cette rumeur ; mais quoiqu'elle paraisse moins absurde que l'autre, elle nous paraît tout aussi invraisemblable.

La grande fumisterie Diana Vaughan, avec tout son cortège de disgrâce et de scandale, dans son origine, son développement et son dénoûment, est entrée dans l'histoire ; et il nous importe peu, à nous et à qui que ce soit, de savoir ce qu'est devenu son misérable auteur. Mais il n'y a, assurément, aucune raison.

aujourd'hui, de la remettre en scène aux dépens des « naïfs abbés français ». Les archives de la *Review* nous permettent d'affirmer que les abbés de France eurent un grand nombre d'imitateurs, non moins crédules, non seulement en Angleterre, mais parmi les Américains de langue anglaise et parmi les journaux américains, et que toute cette déplorable affaire, dont le Père Gruber a écrit l'histoire complète dans son ouvrage en deux volumes sur le « Palladisme romain de Léo Taxil », présente, en vérité, fort peu de motifs pour un amusement *a posteriori*, mais au contraire beaucoup de raisons pour un sévère examen de conscience et une étude plus approfondie, chez les catholiques en général, des principes fondamentaux des graves traités qui ont pour titres : « Des mauvais anges », ou « Angélogie », ou « Démonologie ».

---

### La peine du feu

---

APPARITION DE L'ÂME D'UNE JEUNE ORPHELINE  
 AU COLLÈGE DE PIE IX, DIRIGÉ PAR LES FILLES DE LA CHARITÉ,  
 A CATANE, SICILE, L'ANNÉE DERNIÈRE, NUIT DU 25 AOUT 1903.

*Au R. P. Victor Jouët, directeur de l'Œuvre du Sacré-Cœur en faveur des âmes du Purgatoire à Rome.*

Naples, 21 mai 1904.

Très Révérend Père,

Je vous envoie cette relation que m'a remise la T. R. Sœur Supérieure des Filles de la Charité du collège de Pie IX à Catane. Si vous croyez de la gloire de Dieu de la publier, publiez-la, car la Supérieure, personne très sérieuse et très pieuse, ne l'aurait point permis si elle n'avait bien examiné la chose, et je n'ai aucun doute sur la vérité de l'événement.

Priez pour moi, et croyez à mes sentiments de respect et d'amitié.

Votre dévoué serviteur,

ANTOINE DE ANGELIS.

*P.être de la Mission, Recteur de Saint-Nicolas de Tolentin,  
 Corso Vittorio Emanuele, Naples.*

## RELATION

« Depuis quatre ans environ, avait été admise parmi nos pensionnaires du collège de Pie IX, à Catane, une jeune orpheline de père et de mère; il ne lui restait plus qu'un frère unique auquel elle avait consacré sa plus tendre affection et son plus admirable dévouement.

Il y a plusieurs mois, cette jeune fille fut obligée, pour raison de santé, de quitter notre maison. Elle s'en alla respirer l'air natal, afin de remettre et de reprendre plus de force et d'énergie.

Deux ans auparavant, le 31 mai, à la clôture du beau mois dédié à la Vierge, la chère orpheline fut reçue parmi les enfants privilégiées de Marie. Impossible de dire avec quelle ferveur elle accomplit ce grand acte.

Ce jour-là, elle avait bien pleuré de joie et de consolation.

Depuis lors, elle s'était montrée plus sage, plus exemplaire, et avait acquis une piété qu'elle n'avait jamais eue si grande auparavant.

Qui donc aurait pensé alors que, trois mois après avoir quitté le collège, le fil de sa courte existence serait coupé par une maladie inexorable, rebelle à tous les remèdes ?

La triste nouvelle du danger de mort dans lequel elle se trouvait, nous arriva trop tard, c'est-à-dire lorsque la pauvre enfant avait déjà perdu l'usage de ses sens. Néanmoins, on lui envoya le missionnaire qui l'avait plusieurs fois confessée, lorsqu'elle était parmi nous; malheureusement, il la trouva dans un état si grave, qu'il put tout juste lui donner l'absolution et réciter les prières des mourants. En effet, le lendemain (21 août 1903) la pauvre enfant expirait au milieu des plus grandes douleurs.

A peine eut-on appris ici une mort si inattendue et qui causait tant de peine, que l'on commença à prier avec ferveur pour l'âme bénie de la chère défunte; on fit beaucoup de chemins de croix et une messe fut aussitôt célébrée pour le repos de cette âme. Quatre jours après, durant la nuit du 25 août, lorsque tout était plongé dans le plus profond silence et que les jeunes filles dormaient tranquillement, voici que dans un des dortoirs, la maîtresse, qui était encore éveillée pour faire son heure de garde, entend un léger bruit au pied de son lit et voit

tout à coup la chère défunte en habits du collège, les cheveux défaits. La jeune maîtresse, bonne et pieuse, la regarda épouvantée, mais ne cria point pour ne pas éveiller les élèves; elle lui dit seulement : — *Est-ce que tu n'es pas morte ? Comment te trouves-tu donc ici ?*

— *Je suis ici* — répondit l'enfant — *pour vous recommander de prier pour moi, et vous dire qu'au purgatoire il y a du feu, chose à laquelle jusqu'ici vous n'avez jamais cru.*

C'était vrai, en effet; car un jour, à la récréation, cette maîtresse, parlant du purgatoire avec les élèves, leur avait dit qu'elle croyait bien aux peines très atroces du purgatoire, mais non au feu par lequel les âmes seraient tourmentées dans cette prison d'expiation.

La défunte alors, sans se détacher du pied du lit, demanda à la maîtresse par trois fois, d'un air résolu, si finalement elle croyait au feu du purgatoire; mais, à ses demandes répétées, la maîtresse répondit toujours un « non » absolu. Sans rien dire alors, la défunte ouvrit la bouche, comme pour soupirer; mais, ô épouvante! de sa bouche sortit une flamme si grande qu'elle brûla la couverture qui se trouvait au pied du lit, et la jeune défunte disparut sans laisser d'autres traces. La maîtresse, plus que jamais prise par la peur, éteignit aussitôt la flamme avec les mains, sans se brûler, ni sentir aucune chaleur; elle appela l'élève la plus voisine qui avait été réveillée par cette lumière subite, et sans rien lui dire de ce qui était arrivé, elle sortit du dortoir avec elle, tellement impressionnée qu'elle en fut malade.

Quelques jours après, une des compagnes de la jeune défunte la rêva, et celle-ci lui recommanda de prier beaucoup pour son âme, qui devait rester vingt ans en purgatoire pour avoir recherché en tout sa propre satisfaction; elle ajouta qu'une de ses compagnes qui avait l'habitude de faire quelques petites mortifications, se laissant gagner par un peu de tiédeur et d'indifférence, ne pratiquait plus cet acte si agréable et si méritoire; elle lui recommanda ensuite de prier cette compagne de continuer ces petites mortifications et de les offrir pour le soulagement de son âme. A peine eut-on su cela, que toutes prièrent avec ferveur pour la compagne défunte. Puis la nuit du 2 septembre, la maîtresse la vit dans un rêve, toute vêtue

de blanc, le ruban des enfants de Marie autour du cou ; la défunte lui recommanda de dire à la Supérieure que, grâce aux ferventes prières et aux nombreux suffrages qu'elle avait reçus de la part des pieuses personnes du collège, elle allait s'envoler, à l'aube du 3 septembre, au paradis, vers ce lieu de félicité où elle allait jouir éternellement de la vue de Dieu (1).»

(Traduction de l'italien.)

### Bibliographie

— o —

— *L'Évangélaire des dimanches* — commenté et illustré de 130 gravures, par l'abbé C. BROUSOLLE, premier aumônier du Lycée Michelet, à Paris. In-8 écu. 4.00 fr. (P. Lethielleux, Editeur, 22, rue Cassette, Paris-6°.)

Cet important ouvrage, conçu et rédigé sur un plan tout à fait nouveau, est appelé à rendre un service signalé au grand public ecclésiastique ou laïque. Ce n'est pas un ouvrage de science pure, non plus un livre de dévotion, et pas davantage encore un essai d'iconographie religieuse. On y trouvera, toutefois, un peu de tout cela, mais dosé assez prudemment pour que le lecteur, sans trop de peine, en retire une connaissance plus approfondie de l'Évangile, bien qu'il ne l'ait étudié, selon les indications de la liturgie, qu'en des *morceaux choisis*.

Ce volume renferme, comme le titre l'indique, les évangiles des cinquante-deux dimanches de l'année. On y trouvera d'abord, en français, le texte du livre sacré avec une analyse sommaire, et l'indication des sources ; vient ensuite le commentaire ordonné de la manière suivante : Premièrement, en petits caractères, sous forme de notes de texte, l'auteur donne quelques éclaircissements pour faciliter l'étude littérale de l'Évangile : suivent, en caractères plus accusés, différentes considérations empruntées, selon la plus grande opportunité du sujet, soit à la théologie dogmatique, soit à la mystique, ou simplement à l'histoire. On trouve enfin, et dans un caractère autre, les notes iconographiques : elles ont pour but, avant tout, d'expliquer les gravures servant à illustrer le texte. Telle est la méthode générale de l'ouvrage. Et toutefois, pour éviter la monotonie, M. Brousolle n'a pas toujours suivi avec une trop grande rigueur la même méthode ; parfois les notes de texte sont complètement

(1) *Le Purgatoire* qui publie ce document, à Rome (4 juillet 1904), est muni de l'imprimatur du cardinal vicaire et du maître du sacré palais.

supprimées, alors qu'elles constituent ailleurs tout le commentaire ; parfois les notes iconographiques qui, en d'autres cas, servent à elles seules d'illustrations, sont mises de côté dans l'explication de quelques évangiles, ceux par exemple d'allure exclusivement dogmatique. Dans le but de mieux développer quelques sujets de réelle importance, l'auteur traite plus longuement, sous forme de lectures, certaines questions, par exemple l'*Évangile de l'enfance*, le *Miracle de la Résurrection*, etc.

Que dire, maintenant, de l'illustration du volume qui sera, pour plusieurs, une de ses principales attractions ? Elle est avant tout documentaire, sans faire aucune part à ces images qui relèvent exclusivement des études artistiques, et sont d'un médiocre secours pour celui qui préfère, en cela comme en tout le reste, s'inspirer de la tradition plutôt que des inventions personnelles si parfaites soient-elles, pour apprendre à interpréter, comme il convient, les Saints Évangiles ; l'examen de la table générale des gravures renseignera aisément, sur ce point, tout lecteur attentif.

L'œuvre de l'abbé Broussolle, qui se lit avec plaisir, à cause d'une tenue littéraire irréprochable et d'une impression typographique combinée avec art et agréable à l'œil, est l'œuvre d'un auteur suffisamment bien informé pour satisfaire, dans une sage mesure, ceux qui demandent à un livre d'être *nouveau*. Les amateurs d'art y trouveront les qualités maîtresses qui ont valu au zélé et prudent rédacteur de la *Semaine religieuse* de Paris de si légitimes succès pour des ouvrages tels que les *Pèlerinages Ombriens*, la *Jeunesse du Pérugin*, *Le Christ de la Légende Dorée*. Souhaitons que cette nouvelle série se complète rapidement par l'apparition de l'*Évangélaire des Fêtes* et de l'*Évangélaire de la Passion*, dont l'abbé Broussolle nous fait espérer la publication dans un temps assez rapproché.

— *Nos Forêts de bois à pulpe. Étude sur l'exploitation et l'exportation du bois à pulpe, la fabrication et l'exportation de la pulpe et du papier au Canada*, par J.-E.-A. Dubuc, directeur-gérant de la Compagnie de Pulpe de Chicoutimi. 1905.

Le titre de cette brochure dit assez de quels sujets il y est question. Les circonstances du présent donnent une grande actualité à ce travail dont la lecture est très intéressante, tant il est écrit avec facilité et précision. La thèse qu'y développe M. Dubuc nous paraît solidement établie ; mais nous osons à peine le dire, tant elle est en dehors de notre compétence.

---